VOIX D'ALARIC

PROCES-VERBAL DE LA REUNION

DU BUREAU DU 4 FEVRIER 2013

Le 4 FEVRIER 2013, à 20 H., les membres du Conseil se sont réunis au siège de l'Association, au Centre d'Actions Sociales, Place de l'Europe à BARBAZAN DEBAT (65690).

ETAIENT PRESENTS:

- M. Jean-Paul LAURENS, Président.
- Mme Bernadette GACHASSIN, Vice-Présidente.
- M. DUPUY André, Vice-Président
- Mme Marie-Christine LECLERC, Secrétaire.
- Mme Sylvette MONDON, Secrétaire Adjointe
- M. Jean-Louis HAIRA, Trésorier
- Mme MAJESTE Marie-Josephe, Trésorière Adjoint
- M. Jean-Claude HARGOUS, membre actif (Chef de Chœur).
- M. ARCAS Daniel, membre actif.
- Mme CAZZANIGA Christiane, membre actif.
- M. Patrick DARRE, membre actif.

ABSENT EXCUSE

- M. Jean-Pierre MILLET, Membre actif.

Le Président constate que ONZE membres du Conseil d'Administration sont présents. Le Bureau peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Point sur le calendrier des sorties en 2013.
- 2) Création(s) nouvelle(s) commission(s).
- 3) Budget prévisionnel 2013.
- 4) Boîte à idées.
- 5) Questions diverses.

I – POINT SUR LE CALENDRIER DES SORTIES EN 2013

13 AVRIL : Eglise de POUYASTRUC.

20 AVRIL : concert à BARBAZAN-DEBAT avec la chorale LAPURTARRAK.

8 MAI : Messe et Monuments aux Morts à BARBAZAN DEBAT.

30 MAI : Ouverture des Fêtes de BARBAZAN DEBAT, concert avec BARBA'CHANTE.

JUIN: PIERREFITTE-NESTALAS (à préciser)

12 JUILLET : GEDRE

19 Juillet: CAPVERN, concert à l'Eglise.

21 JUILLET: SAINT LARY.

28 JUILLET: Fêtes d'ESCONNETS (pour ceux qui souhaitent y participer à titre personnel).

Le concert du 12/04 à Pontacq est remis au mois de septembre (à confirmer).

Jean-Claude suggère de faire, à l'automne, un concert en l'Eglise Ste Thérèse avec **Sophie DARDAINE** et un autre avec **les cuivres** si possible à l'abbaye de Saint Sever de Rustan.

Il propose également que l'on fasse un concert avec le groupe **HAK'AMARRA**. Afin d'avancer dans ce projet, Jean-Claude va, dans un premier temps, les contacter pour connaître leurs disponibilités et le tarif préférentiel qu'ils pourraient nous consentir.

Le bureau pense qu'il nous faudrait chercher des **communes au nord ou à l'est de Tarbes** pour y donner des concerts et se faire connaître : TRIE S/BAISE, RABASTENS, VILLECOMTAL, MIELAN et d'autres communes du Gers. Daniel va tenter de nouer des contacts.

Pour remercier le curé et les sœurs de leur générosité lors de notre concert à Bourg, nous envisageons de **chanter une messe dans les Baronnies** le 21 juillet ; nous pourrions ensuite aller casser la croûte à PAYOLLE et finir la journée en donnant le concert à Saint-Lary.

Grande sortie au Portugal : Marie-Josephe doit se mettre en relation avec des connaissances à elle dans l'Algarve. Elle nous tiendra au courant de l'évolution de ce projet.

En ce qui concerne **le concert de Noël avec les enfants**, il a été décidé, pour cette année, de ne pas le faire, on verra l'année prochaine.

II – BOITE A IDEES

Les remarques et propositions formulées dans la boîte à idées peuvent être classées en trois groupes : celles portant sur les tenues, celles portant sur le répertoire et celles portant sur la mise en scène. Le Président rappelle que nous avons actuellement deux commissions l'une concernant les Tenues et l'autre la Communication. Il est donc logique que le problème relatif à notre costume de scène soit traité par la commission « tenues ». Marie-Jo et son équipe répondront donc prochainement à cette demande.

Pour étudier les remarques relatives aux chants (choix,...), le bureau décide de créer une commission « REPERTOIRE » dont Jean-Claude sera le meneur. Celui-ci souhaite que la chorale aille de l'avant et pour ce faire, il voudrait savoir ce que l'on veut représenter, ce que l'on veut dire. De plus, il est le seul à pouvoir dire ce qu'on peut chanter ou pas. Mais tant que le C.D. n'est pas terminé le répertoire n'évoluera pas. Il est toutefois dès à présent fait appel aux bonnes volontés qui veulent « plancher » sur cette question. Le bureau souhaite notamment que des jeunes s'investissent.

Bernadette fait remarquer que nous pourrions également créer une commission « TROISIEME MI-TEMPS », pour organiser un peu les après-concerts (répertoire de chants festifs,...). Jean-Claude souligne qu'après le C.D. nous allons avoir le droit de souffler un peu. Pourquoi ne pas s'octroyer un mois pour apprendre des chants sympathiques. Que les volontaires se fassent connaître là aussi!

En ce qui concerne la commission « COMMUNICATION », il va falloir faire des photos. Le Président ainsi que les membres de cette commission vont se mettre en relation avec un photographe pour définir comment organiser une séance et voir combien cela nous coûtera.

III – BUDGET PREVISIONNEL 2013

Le Président donne lecture du budget prévisionnel 2013 annexé au présent procès-verbal.

V – QUESTIONS DIVERSES

Jean-Claude va prendre contact avec les cuivres, Pierre Meliz et Francis pour l'enregistrement du C.D. Pierre recevra 50 € pour chacune de ses participations.

Il nous informe également qu'il y a un site « PARTITION » sur INTERNET pour les chorales. C'est une inscription à vie pour 49,90 €. Les membres du Bureau décident l'inscription à ce site et demandent à Jean-Claude de faire le nécessaire.

Patrick qui sera le technicien pour la conception et la gestion de notre futur site indique que l'hébergement de celui-ci coûtera 70 € par an.

Jean-Claude souhaiterait que nous chantions FERNANDO en français. Nous ne l'avons pas chanté depuis deux mois, mais il n'est pas question de le voir avant le 24 mars. Il n'est pas prévu pour le C.D. On en reparlera dans quelques temps.

Jean-Paul donne lecture d'une lettre émanant de la Mairie de BARBAZAN, en date du 24 Janvier, nous indiquant que la commune de BARBAZAN DEBAT et la Sté H.L.M. PROMOLOGIS viennent de construire 14 logements pavillonnaires destinés aux personnes âgées. Un espace commun est mis à leur disposition leur permettant ainsi des échanges intergénérationnels et culturels. On nous sollicite pour connaître nos possibilités de nous engager envers nos aînés. Ils attendent nos propositions. Daniel va se rapprocher de la municipalité et rendra compte de sa prise de contact dès que possible pour que nous puissions envisager une réponse adaptée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23 H..

Le PRESIDENT,

LE SECRETAIRE,

J-P. LAURENS

M-C. LECLERC